

**AVIS DE SOUMISSION
SÉLECTION DES PATINEURS
SOLO SPECTACLE 2010**

Si vous êtes intéressé à être soloiste pour le spectacle 2010, svp faire parvenir l'information sur vos résultats de compétition au plus tard le 13 mars 2010 à 13h00 à l'attention de Fanny Fortier.

La sélection des soloistes pour la catégorie Test sera effectuée par Patinage Gatineau selon l'information en filière avec le Club. Donc aucune soumission n'est nécessaire.

SVP laisser votre soumission dans la fente de la porte au local de Campeau

Fanny sera aussi présente le 13 mars de 10h00 – 13h00 Campeau
(Pendant les inscriptions de la prolongation)

Toute soumission mise dans la fente après 13h00 le 13 mars ne sera pas accepté

Merci
Le comité spectacle



PATINAGE GATINEAU – SPECTACLE ANNUEL
PROCÉDURES DE DÉTERMINATION DE SOLO

Règles générales :

- Chaque année le comité du spectacle devra déterminer le nombre de solos accordés dans chaque catégorie. Cependant, chaque catégorie devra avoir au minimum deux sélections.
- Pour maximiser le nombre de patineurs qui pourront faire leur solo, seulement l'invité spécial et les patineurs sur l'équipe du Québec de l'année pourront faire leur solo aux deux représentations du spectacle. Tous les autres patineurs choisis feront seulement une des deux représentations.
- Seulement les patineurs qui sont inscrits comme membre de Patinage Gatineau et qui participent aux numéros de leur groupe respectif pendant le spectacle pourront participer à la sélection.
- Pour toutes les catégories à l'exception du Méritas AP de l'année, un patineur choisi l'année précédente ne pourra pas faire son solo pour l'année en cours dans ces mêmes catégories (i.e. un solo aux 2 ans). Ceci ne s'adresse pas aux patineurs sur l'équipe du Québec de l'année.
- Pour le spectacle d'avril 2010, le comité a établi le nombre maximum de solos à 8 en après-midi et 8 en soirée réparti comme suit :
 - 1 invité spécial (2 solos à chacune des 2 représentations)
 - 6 compétiteurs (3 solos en après-midi et 3 solos en soirée)
 - 3 patineurs Test (1 solo en après-midi et 2 solo en soirée)
 - 3 patineurs Méritas (2 solo en après-midi et 1 solo en soirée)
- Un solo et une bourse sera attribué à un nombre limité de patineurs selon les critères suivants.
 - Un patineur ne peut être sélectionné dans plus qu'une catégorie; le patineur sera placé dans la catégorie qui lui permet de recevoir la bourse la plus élevée.
 - Si un patineur sélectionné dans la catégorie test ou compétition est aussi choisi dans la catégorie Méritas, il aura droit à la bourse additionnelle de la catégorie Méritas, mais n'aura pas droit d'exécuter deux solos pendant le spectacle.
 - Un minimum de 6 points est nécessaire pour avoir le droit au solo.
- Le calcul des points se fait en sélectionnant le maximum des points pour une compétition ou un test donné. Par exemple, un patineur qui a terminé 1^{er} aux Jeux du Québec Régionale et qui est qualifié pour les Provinciaux se verra attribuer 6 points. Si le même patineur a participé à une demi-finale provinciale et s'est qualifié pour la finale, il se verra attribuer 4 points additionnels pour un total de 10 points. Si par la suite ce patineur a remporté une médaille d'or Provincial, il se verra attribué 10 points supplémentaires pour un total de 20 points.
- Le comité se réserve le droit d'ajuster la procédure en fonction des réalités de l'année en cours.
- En cas d'égalité de pointage, il y aura un tirage au sort pour déterminer les soloistes choisis.

Solos - Invité Spécial (2 représentations)

- Un invité spécial sera choisi par le comité du spectacle. L'invité devra être de niveau national.

Solos - Compétiteurs

- Patineurs sur l'équipe du Québec. (2 représentations)
- Patineurs ayant recueilli le plus grand nombre de points pour la période du 1^{er} mars 2009 au 28 février 2010, selon le système suivant (1 représentation). Seulement les résultats des 4 meilleures compétitions seront retenus. Un seul résultat par compétition est admissible.

Style Libre	
Médaille d'Or : JQ Provincial / Michel Proulx	20.0 points
Médaille d'Argent : JQ Provincial / Michel Proulx	18.0 points
Médaille de Bronze : JQ Provincial / Michel Proulx	15.0 points
Finale provinciale : Jeux du Québec / Section / Michel Proulx	10.0 points
Médaille d'Or : Michel Proulx « catégorie non-officielle » / Championnat Été / Georges-Ethier	10.0 points
Médaille d'Argent : Michel Proulx « catégorie non-officielle » / Championnat Été / Georges-Ethier	8.0 points
Médaille de Bronze : Michel Proulx « catégorie non-officielle » / Championnat Été / Georges-Ethier	6.0 points
Qualification : Finale Programme Court Section	8.0 points
Qualification : Ronde Préliminaire Section	6.0 points
Top 5 : Michel Proulx / Championnat Été / Georges-Ethier	5.0 points
Médaille d'Or Jeux du Québec/Michel Proulx régionale	6.0 points
Médaille d'Argent Jeux du Québec/Michel Proulx régionale	5.0 points
Médaille de Bronze Jeux du Québec/Michel Proulx régionale	4.0 points
Médaille d'Or Compétitif – Invitation et 1 ^{er} place demi-finale Jeux du Québec régional	3.0 points
Médaille d'Argent Compétitif - Invitation et 2eme place demi-finale Jeux du Québec régional	2.0 points
Médaille de Bronze Compétitif - Invitation et 3eme place demi-finale Jeux du Québec régional	1.0 points
Médaille d'Or Star - Invitation et 1 ^{er} place demi-finale Jeux du Québec régional	3.0 points
Médaille d'Argent Star - Invitation et 2eme place demi-finale Jeux du Québec régional	2.0 points
Médaille de Bronze Star - Invitation et 3eme place demi-finale Jeux du Québec régional	1.0 points

Bourses :

Une bourse en argent sera distribuée comme suit à tous ceux qui seront sélectionnés pour un solo au spectacle:

Patineurs Finale au Canadien	\$250 additionnel
Patineurs Finale aux Divisions – Qualifiés pour les Canadiens (Sr / Jr / Nov / Pré-Nov et Juv)	\$750 / \$600 / \$400 / \$250
Patineurs sur l'équipe du Québec - Qualifiés pour les Divisions) (Novice et plus / Pré-Novice et Juvénile)	\$250 / \$150
25 points et plus	\$100
15 points à 24 points	\$ 50
14 points et moins	\$ 25

Solos – Tests (1 représentation)

- Patineurs ayant recueilli le plus grand nombre de points pour la période du 1^{er} mars 2009 au 28 février 2010, selon le système suivant
- Les équivalences ne sont pas prises en considération.

Style Libre (2 parties de test complétées)	
---	--

Préliminaire	1.0 point
Jr Bronze	2.0 points
Sr. Bronze	3.0 points
Jr. Argent	4.5 points
Sr. Argent	6.0 points
Or	7.5 points

Compétitions	
---------------------	--

Juvenile	3.0 points
Pré-Novice	4.5 points
Novice	6.0 points
Junior	7.5 points
Senior	9.0 points

Habilités	
------------------	--

Préliminaire	0.5 point
Jr Bronze	1.0 points
Sr. Bronze	2.0 points
Jr. Argent	2.5 points
Sr. Argent	3.0 points
Or	4.0 points

Danses (catégories complétées)	
---------------------------------------	--

Préliminaire	0.5 point
Jr Bronze	1.0 points
Sr. Bronze	2.0 points
Jr. Argent	2.5 points
Sr. Argent	3.0 points
Or	4.0 points

Interprétation	
-----------------------	--

Introduction	1.0 point
Bronze	2.0 points
Argent	3.0 points
Or	4.0 points

Bourses :

Une bourse en argent sera distribuée à tous ceux qui seront sélectionnés pour un solo au spectacle comme suit :

15 points et plus	\$ 75
9.5 points à 14.5	\$ 50
9 points et moins	\$ 25

Solos - Méritas

- L'assistante de programme nommée pour les lauréats régionaux
- Deux patineurs du Privé sélectionnés lors d'un tirage au sort parmi tous les patineurs inscrits au spectacle.

Bourses :

- Une bourse en argent de \$50 sera attribuée à l'assistante de programme nommée pour les lauréats régionaux.
- Aucune bourse n'est accordée aux patineurs qui ont gagné par tirage au sort.

